

## BAC PRO "Technicien Conseil Vente en Animalerie" (TCVA)

### Présentation de la formation

<p><b>Public concerné, nombre,</b></p>	<p>Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3<sup>ème</sup>. Les élèves entrent en 2<sup>nde</sup> professionnelle <b>conseil vente</b> en vue de préparer cette spécialité du bac pro.</p> <p>Les élèves titulaires de certains CAPA du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.</p> <p><u>2 statuts possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Statut scolaire</b> : 19 semaines de stages: 17 semaines de session MFR</li> <li>- <b>Statut Apprenti</b> : jusqu'à 29 semaines en entreprise: 17 semaines de session en MFR.</li> </ul> <p>24 apprenants maximum par classe.</p>
<p><b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b></p>	<p><u>En classe de seconde:</u></p> <p>Être issu de 3<sup>ème</sup> des collèges, technologique ou de l'enseignement agricole, de CAP ou de seconde. Être motivé par la vente et par les animaux de compagnie.</p> <p><u>En classe de première:</u></p> <p>Être issu d'une classe de seconde professionnelle "conseil vente". Sur dérogation de la DRAAF pour les élèves issus d'autres classes de seconde ou être titulaire d'un CAP ou BEP. Être motivé par la vente et par les animaux de compagnie.</p> <p>Formation accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)</p>
	<p>Le baccalauréat professionnel "Technicien Conseil Vente en Animalerie" est un diplôme préparé en un cycle de référence de 3 ans constitué de la <u>2<sup>nde</sup> pro "conseil vente"</u> et des classes de 1<sup>ere</sup> et de terminale de la spécialité choisie.</p> <p>Au cours du cursus de 3 ans, les élèves peuvent se présenter aux épreuves du <u>BEPA "conseil vente"</u>.</p>

<p><b>Présentation générale</b></p>	<p>Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisés dans la distribution d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie.</p> <p>Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente.</li> <li>Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique.</li> <li>Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit.</li> </ul> <p>Après quelques années d'expérience, le technicien-conseil peut devenir chef de rayon ou représentant pour la vente d'animaux ou de produits associés (hors médicaments).</p> <p>Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Le titulaire du Bac pro Technicien conseil – vente en animalerie assure toutes les tâches techniques et administratives liées à la vente dans son rayon :</p> <p>Approvisionnement du rayon,</p> <p>Gestion des stocks, des produits et des emplacements.</p> <p>Il a la responsabilité des animaux en magasin et travaille dans le respect de l'ensemble de la réglementation relative à leur protection.</p> <p>Le sens du contact et des relations humaines sont indispensables.</p>
<p><b>Objectifs de la formation</b></p>	<p><u>Pour la 1<sup>ère</sup> année du BAC PRO en 3 ans :</u></p> <p>Un des principaux objectifs est l'émergence de compétences professionnelles en techniques animalières et en commerce-vente (<i>Acquérir les techniques animalières et commerciales. S'insérer dans la filière professionnelle</i>).</p> <p><u>Pour la 1<sup>ère</sup> et la terminale:</u></p> <p>Les objectifs principaux sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les professionnels et les entrepreneurs de demain.</li> <li>- Développer des compétences professionnelles avérées grâce aux périodes en entreprise et aux travaux personnels.</li> <li>- Réaliser des projets collectifs. ( JAPAV, séjours à l'étranger...).</li> <li>- Savoir se prendre en main, prendre des initiatives, mener à bien des projets, développer des capacités d'entrepreneur.</li> </ul>

<p><b>Contenus de la formation</b></p>	<p><b><u>La formation est constituée des modules suivants:</u></b></p> <p><i>Modules d'enseignements généraux :</i></p> <p>MG1 • Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde.  MG2 • Anglais et culture étrangère.  MG3 • Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi.  MG4 • Culture scientifique et technologique.</p> <p><i>Modules d'enseignements professionnels</i></p> <p>MP1 • Connaissance de l'animal.  MP2 • Mercatique.  MP3 • L'entreprise dans son environnement.  MP4 • Gestion commerciale d'un espace de vente.  MP5 • Techniques de vente en animalerie.  MP7 • Cadre juridique de la vente d'animaux en animalerie.  MP6 • Techniques animalières.</p> <p><i>Module d'Adaptation Professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception d'un bassin de jardin.</li> </ul>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><u>Moyens pédagogiques:</u> Vidéo projecteur, PC portable, animalerie et magasin pédagogiques.</p> <p><u>Méthodes:</u> S'appuyer sur le vécu en entreprise des apprenants.</p> <p><u>Modalités:</u> présentiel, expérientiel...</p>
<p><b>Compétences/ capacités professionnelles visées</b></p>	<p><b><u>Organisation</u></b></p> <p>La formation préparant le Baccalauréat Professionnel « Technicien Conseil Vente en Animalerie » a une durée de 3 ans.</p> <p>La première année les élèves ont 18 semaines de stage et 18 semaines de cours dont 9 semaines en GSA/GSS et 9 semaines en animalerie jardinerie.</p> <p>La deuxième année comporte 20 semaines de stages (soit environ une période de stage de 15 jours par mois). Avec possibilité d'un stage mobilité; À la fin de la première les élèves peuvent obtenir leur certification BEPA conseil vente.</p> <p>L'année de terminale comporte 20 semaines de stage afin de préparer au mieux l'examen final.</p>

	<p>Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. L'établissement dispose de l'habilitation autorisant la mise en place du contrôle en cours de formation (contrôle continu 50 %, examen terminal 50 %).</p> <p><b><u>Contenu de la formation</u></b></p> <p>Les élèves en classe de 2<sup>nd</sup>e professionnelle préparent le Brevet d'Études Professionnelles Conseil Vente « produits d'animalerie ». Le certificat est délivré au cours de la classe de 1<sup>ère</sup>. Ce diplôme permet l'obtention du <b>certificat de capacité d'espèces domestiques</b> (nécessaire à la vente d'espèces domestiques).</p> <p>Les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale préparent le bac pro Technicien Conseil Vente en Animalerie. Ce diplôme permet l'obtention du certificat de <b>capacité d'espèces non-domestiques</b> (nécessaire à la vente de ces espèces), si les notes obtenues sont suffisantes.</p> <p><u>Les capacités professionnelles visées sont:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller le client sur les produits d'animalerie.</li> <li>- Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel.</li> <li>- Communiquer en situation professionnelle.</li> <li>- Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise.</li> <li>- Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie.</li> <li>- Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité.</li> <li>- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité.</li> </ul>
<b>Durée</b>	De 2 à 3 ans
<b>Dates</b>	<p>Rentrée 2020 pour les Secondes : semaine 36 fin de scolarité en juin 2023.</p> <p>Rentrée 2020 pour les Premières : semaine 35 fin de scolarité juin 2022.</p> <p>Rentrée 2020 pour les terminales : semaine 35 fin de scolarité juin 2021.</p>
<b>Lieu</b>	MFR – 8 rue de Rome – 37 370 NEUVY-LE-ROI.
<b>Coût</b>	<p><b>Alternance sous statut scolaire:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2<sup>nd</sup>e professionnelle conseil vente: (inclus: sorties et visites pédagogiques, dotations de papeterie à la rentrée, photocopie des cours, assurance accident de travail (MSA Bery-touraine). <b>255€ / an</b> (nous consulter pour le prix de la pension).</li> <li>- 1<sup>ère</sup> BAC PRO/Termilale BAC PRO TCVA : (inclus: sorties et visites pédagogiques, dotations de papeterie à la rentrée, photocopie des cours, assurance</li> </ul>

	<p>accident de travail (MSA Bery-touraine). <b>285€ / an</b> (nous consulter pour le prix de la pension).</p> <p><b>Apprentissage:</b></p> <p>- <b>0€ /an.</b> (Formation financée par les OPCO de la branche professionnelle)  <i>Non inclus : navette du lundi et du vendredi, frais d'internat ou de demi-pension. Des aides au transport et à l'hébergement sont octroyées par la région.</i></p>
<b>Responsable de la formation</b>	<p>Benoît BOST, directeur de la MFR de Neuvy-Le-Roi.  e-mail: <a href="mailto:mfr.neuivy-le-roi@mfr.asso.fr">mfr.neuivy-le-roi@mfr.asso.fr</a>  ☎: 02 47 24 40 45</p>
<b>Formateurs, animateurs et intervenants</b>	<p>L'équipe pédagogique assure la conduite et/ou le pilotage de la quasi-totalité des modules de formation auprès de l'ensemble des publics ainsi que le suivi des périodes en entreprise pour que celle-ci soit un vrai lieu de co-formation.</p>
<b>Suivi de l'action</b>	<p>Carnet de liaison permettant le suivi en centre de formation et en entreprise.  Bulletin trimestriel ou semestriel.  Rencontre parents/formateurs au moins 1 fois par an.</p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>Pour l'obtention de l'examen BAC PRO TCVA.</p> <p>L'établissement dispose de l'habilitation autorisant la mise en place du contrôle en cours de formation (contrôle continu 50 %, examen terminal 50 %) sur les 3 ans.</p> <p>Évaluations formatives au cours des trimestres/semestres pour les modules de formation.</p> <p>Enquêtes de satisfaction auprès des jeunes par trimestre/semestre sur 3 domaines:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les périodes en entreprise.</li> <li>- La vie à la MFR.</li> <li>- Le travail scolaire.</li> </ul>
<b>Passerelles débouchés possibles</b>	<p>Une poursuite d'études est envisageable en BTSA. Ou autres diplômes de niveau V.</p> <p>Vie active.</p>